



Soutien financier global ou par véhicule partagé : dégressif et proportionnel au volume d'utilisation en autopartage.

Subvention ou contribution à définir par convention

Système incitatif :
plus vous contribuez au développement d'Osecar sur votre territoire, plus votre soutien financier sera faible.



J'utilise un véhicule

Part fixe

Abonnement de la collectivité

180 €/an si 10 utilisateurs ou moins
500 €/an si + de 10 utilisateurs

Abonnement par utilisateur

10 €/mois

Part variable

Tarif dégressif selon la durée de réservation

3 €/h en journée (demi-tarif entre 20h et 23h, gratuit entre 23h et 8h)
-20 % au-delà de 5h
-50 % au-delà de 24h
gratuit au-delà de 72h

Tarif dégressif selon la distance parcourue

0,42 €/km (carburant inclus**)
-20 % au-delà de 50 km
-50 % au-delà de 150 km

**Révision trimestrielle (à la hausse ou à la baisse) en fonction de l'évolution du coût du carburant.

Je partage un véhicule

Rétribution sur les kilomètres parcourus par les tiers

0,1 €/km + service inclus :
gestion, entretien, assurance

OPTION Forfait exclusivité
 (journée : 9h-18h)

8 €/jour (véhicule électrique ou hybride)
4 €/jour (véhicule thermique)

Conditions de désengagement stipulées dans la convention.

***Tarifs TTC.** Tarifs contractuels à consulter sur le site Internet d'Osecar.

Redon Agglomération et Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois



Contact :

osecar@enr-citoyennes.fr - 07 89 31 03 17

www.osecar.fr